

## LE SÉNAT

Le lundi 3 avril 1989

### TRENTE-QUATRIÈME LÉGISLATURE

#### OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION

Le Parlement ayant été convoqué par proclamation pour l'expédition des affaires aujourd'hui,

La séance est ouverte à 14 h 30, le Président étant au fauteuil.

Prière.

#### COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu du secrétaire du Gouverneur général la communication suivante:

RIDEAU HALL  
OTTAWA

LE SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 14 mars 1989

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale du Parlement à 14 h 45, le lundi 3 avril 1989.

Lorsqu'on l'aura avisée que tout est en place, Son Excellence se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la deuxième session de la trente-quatrième législature du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire du Gouverneur général,

Léopold H. Amyot

L'honorable

Président du Sénat

Ottawa (Ontario)

(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

### DISCOURS DU TRÔNE

A 15 heures, Son Excellence le Gouverneur général arrive au Sénat et prend place sur le trône. Son Excellence convoque les Communes et leur président qui se rendent immédiatement auprès d'elle. Son Excellence ouvre la deuxième session de la trente-quatrième législature par le discours suivant :

*Mesdames et Messieurs les sénateurs,*

*Mesdames et Messieurs les députés,*

C'est avec grand plaisir que je vous accueille à l'ouverture de la deuxième session de la trente-quatrième législature du Canada.

Mon gouvernement vous fait part aujourd'hui des objectifs et des buts qu'il entend poursuivre au cours de son deuxième mandat, objectifs qui revêtent à ses yeux un caractère fondamental :

Premièrement, bâtir une économie forte, stimulée par des mesures d'encouragement et des possibilités nouvelles, une économie qui soit pleinement compétitive sur les marchés mondiaux et dont tous les Canadiens et les Canadiennes puissent partager les enjeux, les risques et les avantages;

Deuxièmement, oeuvrer avec fermeté à la protection de notre environnement, encourager la population à prendre part activement à cette entreprise et animer et appuyer les efforts internationaux visant à contrer les menaces qui pèsent sur notre planète;

Troisièmement, veiller à ce que le Canada demeure une société généreuse qui, grâce à une prospérité économique soutenue, pourra s'acquitter de ses obligations et responsabilités envers ceux et celles qui ont le plus besoin d'aide;

Quatrièmement, promouvoir l'affirmation des valeurs et de la citoyenneté canadiennes en renforçant notre sentiment d'appartenance à une entité culturelle et nationale distincte.